

LISTE DE PRIX DES SERVICES DE TELECOMMUNICATION

en euro (€)

Les prix T.T.C. sont indiqués à titre indicatif. Le taux TVA équivaut à 15%, sauf indication contraire.

SOMMAIRE	Page
A. TELEPHONE.....	2
B. ISDN.....	7
C. TELECARTE INTERNATIONALES.....	8
D. LIBRE APPEL	9
E. NUMÉROS LOCAUX À L'ÉTRANGER (INBOUND NUMBERS).....	10
F. SERVICES 900/901/905	10
G. RESEAU D'ALARME "ALARMIS"	11
H. PUBLIPHONES.....	11
I. INTERNET	12
J. TELEVISION NUMERIQUE	14
K. CONNECTIVITE.....	15
L. LUXFIBRE.....	15
M. TELEMATIQUE	16
N. LUXPAC	16
O. PRIX VALABLES POUR TOUS LES SERVICES.....	17

A. TELEPHONE

A.1. Installation et activation

Prix forfaitaires

A.1.1 Raccordements maison unifamiliale au réseau des télécommunications	H.T.	T.T.C.
- raccordement au réseau souterrain (longueur de câble sur terrain privé jusqu'à 40 mètres)	310,00	356,50
- longueur de câble supérieure à 40 mètres		frais réels
- installation tête terminale et connexion du câble principal	260,00	299,00

Les frais de terrassement sur la voie publique et le terrain privé sont à charge du client.

A.1.2 Raccordements immeuble à appartements ou bureaux au réseau des télécommunications

	H.T.	T.T.C.
- raccordement au réseau souterrain (longueur de câble sur terrain privé jusqu'à 40 mètres)	590,00	678,50
- longueur de câble supérieure à 40 mètres		frais réels
- installation tête terminale et connexion du câble principal	385,00	442,75
- frais supplémentaires par appartement	80,00	92,00

Les frais de terrassement sur la voie publique et le terrain privé sont à charge du client.

A.1.3 Activation

- par ligne téléphonique :	50,00	57,50
----------------------------	-------	-------

A.1.4 Déplacement du raccordement vers nouvelle adresse ou autre appartement d'un immeuble

Mêmes conditions que pour un nouveau raccordement respectivement activation. Toutes fournitures/travaux supplémentaires sont facturés aux frais réels.

A.1.5 Supplément pour raccordements multilignes

- par ligne téléphonique :	4,96	5,70
----------------------------	------	------

A.1.6 Supplément pour raccordements multilignes pour sélection directe

- par ligne téléphonique :	37,18	42,76
Déplacement d'un raccordement 2 Mbit/s (ce type de raccordement n'est plus offert en tant que nouveau service)	1.673,28	1.924,27
Installation entre bâtiments sur différentes propriétés		prix voies louées
Installation entre bâtiments indépendants sur la même propriété		frais réels
Installation hors standard		prix standard + frais réels
Prolongation de la ligne vers autre aire de raccordement		50 % du prix voies louées

Toutes fournitures/travaux supplémentaires sont facturés aux frais réels.

A.1.7 Autres prestations à des prix forfaitaires

	H.T.	T.T.C.
Echange du numéro d'appel sur demande écrite du client, par numéro	12,39	14,25
Modification d'un raccordement multiligne, par intervention	12,39	14,25

A.1.8 Changement du titulaire d'un raccordement

	H.T.	T.T.C.
Transcription de (des) compte(s) et numéro(s) entre ascendants ou descendants en ligne directe ou entre époux		gratuit
Transcription de (des) compte(s) et numéro(s) entre sociétés (prix unique par ligne)	74,37	85,53

La transcription des comptes implique pour le nouveau titulaire l'acceptation de tout solde débiteur et/ou solde créditeur éventuels existant sur le (les) compte(s) transcrit(s).

A.2. Abonnement mensuel

	H.T.	T.T.C.
Abonnement de base ordinaire, par ligne	16,00	18,40
Abonnement de base temporaire à durée maximale d'une année, par ligne	40,00	46,00
Abonnement multiligne, par ligne	17,00	19,55

Liste de prix des services de télécommunication no 22
Valable à partir du 01/09/2011

Abonnement multiligne pour sélection directe, par ligne	20,00	23,00
Abonnement pour raccordement 30 voies, y compris sélection directe ou groupement	371,84	427,62
Maintenance pour appareils téléphoniques et autre équipement terminal fourni par l'Entreprise		frais réels

A.3. Utilisation

Nos prix sont indiqués par minute. Les communications sont facturées sur base du cumul des périodes de facturation utilisées. Une période de facturation entamée est considérée comme période entière.

A.3.1 Prix des communications dans le réseau téléphonique national

	Période de facturation en secondes	Prix par minute	
Tarif plein du lundi au vendredi de 08.00 à 19.00 heures	60	2,69 ct	3,09 ct
Tarif réduit du lundi au vendredi de 19.00 à 08.00 heures ainsi que les weekends et jours fériés légaux toute la journée	60	1,34 ct	1,54 ct

A.3.2 Prix des communications avec les usagers d'autres services nationaux

Le tableau ci-après renseigne sur le service appelé, le prix par minute ainsi que sur la période de facturation.

Prix par minute

Service appelé	Période de facturation en secondes 1ère période/périodes subséquentes	Tarif plein:		Tarif réduit:	
		H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
LUXGSM	60/15	16,17 ct	18,60 ct	14,01 ct	16,11 ct
Voice Mail réseaux mobiles:					
consultation des messages enregistrés	60/15	14,01 ct	16,11 ct	14,01 ct	16,11 ct
Autres réseaux nationaux mobiles	60/15	16,17 ct	18,60 ct	14,01 ct	16,11 ct
LUXPAC - utilisation RTC pour l'accès X.28 et X.32	60/60	2,69 ct	3,09 ct	1,34 ct	1,54 ct
P&T INFOTEL	240/240	2,61 ct	3,00 ct	2,61 ct	3,00 ct
Horloge parlante (12419)	240/240	2,70 ct	3,11 ct	2,70 ct	3,11 ct
Services sociaux 116* Suivi d'une extension à 3 chiffres - Voir annuaire pour les extensions des services disponibles					Gratuit

*Services 900,901,905

voir chapitre 'SERVICES 900/901/905'

INTERNET

voir chapitre 'INTERNET'

A.3.3 SMS (Short Message Service) envoyés depuis le réseau téléphonique fixe

Prix par message

Envoi de SMS vers un numéro téléphonique fixe ou mobile national ou étranger	10,43 ct	12 ct
--	----------	-------

A.3.4 Prix des communications pour le service téléphonique international automatique

Période de facturation des communications: 1ère minute pleine, puis par seconde

A.3.4.1 Les plages tarifaires

Tarif réduit: du lundi au vendredi entre 19.00 et 08.00 heures, ainsi que les week-ends et jours fériés légaux toute la journée, sauf:
Plage réduite 2: prix réduits tous les jours entre 22.00 et 10.00 heures

Tarif plein: le reste du temps

A.3.4.2 Surcharge mobile

Prix par minute

Une surcharge est appliquée sur les appels à destination des réseaux mobiles (destinations marquées par un 'S' uniquement)	13,36 ct	15,36 ct
--	----------	----------

A.3.4.3 Les zones tarifaires

Prix par minute

Zone	Description	Tarif plein:	Tarif réduit:
Zone de voisinage		9,05 ct	10,41 ct
Zone 1	Pour les appels vers des réseaux mobiles, le tarif est majoré du prix 'surcharge' pour les destinations marquées par 'S'.	11,87 ct	13,65 ct
Zone 2	Pour les appels vers des réseaux mobiles, le tarif est majoré du	9,82 ct	11,29 ct
		17,95 ct	20,64 ct

	prix 'surcharge' pour les destinations marquées par 'S'.		Tarif réduit:	14,29 ct	16,43 ct
Zone 3			Tarif plein:	31,88 ct	36,66 ct
			Tarif réduit:	27,59 ct	31,73 ct
Zone 4				42,64 ct	49,04 ct
Zone 5				83,64 ct	96,19 ct
Zone 6				116,39 ct	133,85 ct
INMARSAT - Service mobile maritime par satellite				538,42 ct	619,18 ct
00870 Inmarsat services					
EMSAT	0088213	Service mobile personnel par satellite		300,00 ct	345,00 ct
IRIDIUM	008816, 008817	Service mobile personnel par satellite		350,00 ct	402,50 ct

Les pages suivantes montrent la correspondance entre les destinations et les zones:

- liste alphabétique des destinations et zones correspondantes
- liste des destinations regroupées par zone

Liste alphabétique des destinations et zones

Indicatif d'appel	Destination	Zone	Surcharge mobile
A			
00351	Açores	1	S
0093	Afghanistan	6	
001907	Alaska (Plage réduite 2)	1	
00355	Albanie	3	
00213	Algérie	3	
0049	Allemagne - préfixes locaux 65 et 68	1	S V
00376	Andorre	1	S
00244	Angola	5	
001264	Anguilla	6	
001268	Antigua et Barbuda	6	
00599	Antilles Néerlandaises	5	
00966	Arabie-Saoudite	5	
0054	Argentine	4	
00374	Arménie	4	
00297	Aruba	5	
00247	Ascension	6	
0061	Australie (Plage réduite 2)	2	S
0043	Autriche	1	S
00994	Azerbaïdjanaise (Rép.)	4	
B			
001242	Bahamas	6	
00973	Bahrein	5	
00880	Bangladesh	6	
001246	Barbade	6	
00375	Bélarus	4	
0032	Belgique - préfixes locaux: 61,63, 80,82,83,84,85,86,87	1	S V
00501	Belize	6	
00229	Bénin	6	
001441	Bermudes	4	
00975	Bhoutan	5	
00591	Bolivie	5	
00387	Bosnie-Herzégovine	3	
00267	Botswana	5	
0055	Bésil	4	
00673	Brunei Darussalam	6	
00359	Bulgarie	1	S
00226	Burkina Faso	6	
00257	Burundi	6	

C			
00855	Cambodge	6	
00237	Cameroun	5	
001	Canada (Plage réduite 2)	1	
00238	Cap Vert	6	
001345	Cayman (Iles)	6	
00236	Centrafricaine (Rép.)	5	
0056	Chili	4	
0086	Chine	4	
00357	Chypre	1	S
0057	Colombie	4	
002697	Comores	6	
007503	Comstar (réseau russe)	4	
00242	Congo	6	
00243	Congo (Rép. dém.-Zaire)	6	
00682	Cook (Iles)	6	
00850	Corée (R.P.D.)	6	
0082	Corée du Sud	4	
00506	Costa Rica	5	
00225	Côte d'Ivoire	5	
00385	Croatie	3	
0053	Cuba	6	
D			
0045	Danemark	1	S
00246	Diego Garcia	6	
00253	Djibouti	6	
001809, 001829	Dominicaine (Rép)	6	
001767	Dominique	6	
E			
0020	Egypte	5	
00503	El Salvador	6	
00971	Emirats Arabes Unis	4	
0088216	Emirats Arabes Unis - système Thuraya	6	
00593	Equateur	5	
00291	Erythrée	6	
0034	Espagne	1	S
00372	Estonie	1	S
001	Etats-Unis d'Amérique (Plage réduite 2)	1	
00251	Ethiopie	6	
F			
00500	Falkland (Iles)	6	
00298	Féroé (Iles)	3	
00679	Fidji	6	
00358	Finlande	1	S
0033	France - préfixes locaux 382/387	1	S V

G			
00241	Gabon	6	
00220	Gambie	6	
00995	Géorgie	4	
00233	Ghana	6	
00350	Gibraltar	4	
0030	Grèce	1	S
001473	Grenade	6	
00299	Groenland	6	
00590	Guadeloupe	4	
001671	Guam	6	
00502	Guatemala	4	
00224	Guinée	6	
00245	Guinée Bissau	6	
00240	Guinée équatoriale	6	
00592	Guyana	6	
00594	Guyane française	4	
H			
00509	Haiti	6	
001808	Hawai (Plage réduite 2)	1	
00504	Honduras	5	
00852	Hongkong (Plage réduite 2)	2	
0036	Hongrie	1	S
I			
0091	Inde	5	
0062	Indonésie	5	
0098	Iran	5	
00964	Iraq	6	
00353	Irlande	1	S
00354	Islande	2	S
00972	Israël	1	S
0039	Italie	1	S
J			
001876	Jamaïque	6	
0081	Japon (Plage réduite 2)	1	S
00962	Jordanie	5	
K			
007	Kazakhstan	5	
00254	Kenya	6	
00996	Kirghizistan	4	
00686	Kiribati	6	
00965	Koweït	6	
L			
00856	Lao	6	
00266	Lesotho	6	
00371	Lettonie	1	S
00961	Liban	6	
00231	Liberia	6	
00218	Libye	4	

00423	Liechtenstein	1	S
00370	Lituanie	1	S
M			
00853	Macao	4	
00389	Macédoine (l'ex-République yougoslave de)	4	
00261	Madagascar	6	
0035129	Madère	1	S
0060	Malaisie	4	
00265	Malawi	4	
00960	Maldives	6	
00223	Mali	6	
00356	Malte	2	S
001670	Mariannes du Nord (Iles)-Saipan	6	
00212	Maroc	4	
00692	Marshall (Iles)	6	
00596	Martinique	4	
00230	Maurice	6	
00222	Mauritanie	6	
002696	Mayotte	4	
0052	Mexique	4	
00691	Micronésie	6	
00373	Moldavie	4	
00377	Monaco	1	S
00976	Mongolie	6	
003818	Monténégro	4	
001664	Montserrat	6	
00258	Mozambique	5	
0095	Myanmar	6	
N			
00264	Namibie	6	
00674	Nauru	6	
00977	Népal	6	
00505	Nicaragua	6	
00227	Niger	6	
00234	Nigeria	6	
00683	Niue	6	
00672	Norfolk (Iles)	6	
0047	Norvège	1	S
00687	Nouvelle Calédonie	6	
0064	Nouvelle Zélande	4	
O			
00968	Oman	6	
00256	Ouganda	4	
00998	Ouzbékistan	4	
P			
0092	Pakistan	6	
00680	Palau	6	

00970	Palestine	2	
00507	Panama	6	
00675	Papouasie/Nouv. Guinée	6	
00595	Paraguay	6	
0031	Pays-Bas	1	S
0051	Pérou	5	
0063	Philippines	4	
0048	Pologne	1	S
00689	Polynésie française	6	
00351	Portugal	1	S
001787	Puerto Rico (Plage réduite 2)	2	
Q			
00974	Qatar	5	
R			
00262	Réunion	4	
0040	Roumanie	1	S
0044	Royaume-Uni (y compris Channel Islands)	1	S
0044-	Royaume-Uni - numéros NCFA [(0)870,...]	2	
007	Russie (Fédération)	4	
00250	Rwanda	6	
S			
00290	Sainte-Hélène	6	
001758	Sainte-Lucie	6	
001869	Saint-Kitts-et-Nevis	6	
00508	Saint-Pierre-et-Miquelon	4	
001784	Saint-Vincent-et-Grenadines	6	
00677	Salomon (Iles)	6	
01684	Samoa Américaines	6	
00685	Samoa Occidentales	6	
00378	San Marino	1	S
00239	Sao Tomé-et-Principe	6	
00221	Sénégal	6	
00381 1/2/3	Serbie	4	
00248	Seychelles	6	
00232	Sierra Leone	6	
0065	Singapour (Plage réduite 2)	2	
00421	Slovaquie	1	S
00386	Slovénie	1	S
00252	Somalie	6	
00249	Soudan	5	
0094	Sri Lanka	5	
0027	Sudafricaine (Rép.)	4	
0046	Suède	1	S
0041	Suisse	1	S

00597	Suriname	6	
00268	Swaziland	5	
00963	Syrie	5	
T			
00992	Tadjikistan	4	
00886	Taiwan (Plage réduite 2)	3	
00255	Tanzanie	6	
00235	Tchad	6	
00420	Tchéque (Rép.)	1	S
0066	Thaïlande	4	
00670	Timor de l'Est	5	
00228	Togo	6	
00690	Tokélaou	6	
00676	Tonga	6	
001868	Trinité-et-Tobago	6	
00216	Tunisie	4	
00993	Turkménistan	5	
001649	Turks et Caicos (Iles)	6	
0090	Turquie	3	
00688	Tuvalu	6	
U			
00380	Ukraine	4	
00598	Uruguay	6	
V			
00678	Vanuatu	6	
0039	Vatican	1	S
0058	Venezuela	6	
001340	Vierges Américaines (Iles) (Plage réduite 2)	3	
001284	Vierges Britanniques (Iles)	6	
0084	Vietnam	6	
W, X, Y, Z			
00681	Wallis-et-Futuna	6	
00967	Yemen	5	
00260	Zambie	5	
00263	Zimbabwe	4	
Autres destinations			6

Liste des destinations regroupées par zone

Indicatif d'appel	Destination	Surcharge mobile
Zone de voisinage (V)		
0049	Allemagne - préfixes locaux commençant par 65 et 68	
0032	Belgique - préfixes locaux commençant par 61, 63, 80, 82, 83, 84, 85, 86, 87	
0033	France - préfixes locaux commençant par 382 et 387	
Zone 1		
00351	Açores	S
001907	Alaska (Plage réduite 2)	
0049	Allemagne	S
00376	Andorre	S
0043	Autriche	S
0032	Belgique	S
00359	Bulgarie	S
001	Canada (Plage réduite 2)	
00357	Chypre	S
0045	Danemark	S
0034	Espagne	S
00372	Estonie	S
001	Etats-Unis d'Amérique (Plage réduite 2)	
00358	Finlande	S
0033	France	S
0030	Grèce	S
001808	Hawaï (Plage réduite 2)	
0036	Hongrie	S
00353	Irlande	S
00972	Israël	S
0039	Italie	S
0081	Japon (Plage réduite 2)	S
00371	Lettonie	S
00423	Liechtenstein	S
00370	Lituanie	S
0035129 1	Madère	S
00356	Malte	S
00377	Monaco	S
0047	Norvège	S
0031	Pays-Bas	S

0048	Pologne	S
00351	Portugal	S
0040	Roumanie	S
0044	Royaume-Uni (y compris Channel Islands; NCFA exclus)	S
00378	San Marino	S
00421	Slovaquie	S
00386	Slovénie	S
0046	Suède	S
0041	Suisse	S
00420	Tchèque (Rép.)	S
0039	Vatican	S
Zone 2		
0061	Australie (Plage réduite 2)	S
00852	Hongkong (Plage réduite 2)	
00354	Islande	S
00970	Palestine	
001787	Puerto Rico (Plage réduite 2)	
0044- NCFA [(0)870,...]	Royaume-Uni - numéros NCFA [(0)870,...]	
0065	Singapour (Plage réduite 2)	
Zone 3		
00355	Albanie	
00213	Algérie	
00387	Bosnie-Herzégovine	
00385	Croatie	
00298	Féroé (Iles)	
00886	Taiwan (Plage réduite 2)	
0090	Turquie	
001340	Vierges Américaines (Iles) (Plage réduite 2)	
Zone 4		
0054	Argentine	
00374	Arménie	
00994	Azerbaïdjanais (Rép.)	
00375	Bélarus	
001441	Bermudes	
0055	Bésil	
0056	Chili	
0086	Chine	
0057	Colombie	
007503	Comstar (réseau russe)	
0082	Corée du Sud	
00971	Emirats Arabes Unis	
00995	Géorgie	

00350	Gibraltar	
00590	Guadeloupe	
00502	Guatemala	
00594	Guyane française	
00996	Kirghizistan	
00218	Libye	
00853	Macao	
00389	Macédoine (l'ex- République yougoslave de)	
0060	Malaisie	
00265	Malawi	
00212	Maroc	
00596	Martinique	
002696	Mayotte	
0052	Mexique	
00373	Moldavie	
003818	Monténégro	
0064	Nouvelle Zélande	
00256	Ouganda	
00998	Ouzbékistan	
0063	Philippines	
00262	Réunion	
007	Russie (Fédération)	
00508	Saint-Pierre-et-Miquelon	
00381 1/2/3	Serbie	
0027	Sudafricaine (Rép.)	
00992	Tadjikistan	
0066	Thaïlande	
00216	Tunisie	
00380	Ukraine	
00263	Zimbabwe	
Zone 5		
00244	Angola	
00599	Antilles Néerlandaises	
00966	Arabie-Saoudite	
00297	Aruba	
00973	Bahrein	
00975	Bhoutan	
00591	Bolivie	
00267	Botswana	
00237	Cameroun	
00236	Centrafricaine (Rép.)	
00506	Costa Rica	
00225	Côte d'Ivoire	
0020	Egypte	
00593	Equateur	
00504	Honduras	

0091	Inde	
0062	Indonésie	
0098	Iran	
00962	Jordanie	
007	Kazakhstan	
00258	Mozambique	
0051	Pérou	
00974	Qatar	
00249	Soudan	
0094	Sri Lanka	
00268	Swaziland	
00963	Syrie	
00670	Timor de l'Est	
00993	Turkménistan	
00967	Yémen	
00260	Zambie	
Zone 6		
0093	Afghanistan	
001264	Anguilla	
001268	Antigua et Barbuda	
00247	Ascension	
001242	Bahamas	
00880	Bangladesh	
001246	Barbade	
00501	Belize	
00229	Bénin	
00673	Brunei Darussalam	
00226	Burkina Faso	
00257	Burundi	
00855	Cambodge	
00238	Cap Vert	
001345	Cayman (Iles)	
002697	Comores	
00242	Congo	
00243	Congo (Rép. dém.-Zaire)	
00682	Cook (Iles)	
00850	Corée (R.P.D.)	
0053	Cuba	
00246	Diego Garcia	
00253	Djibouti	
001809,	Dominicaine (Rép)	
001829		
001767	Dominique	
00503	El Salvador	
0088216	Emirats Arabes Unis -Thuraya	
00291	Erythrée	
00251	Ethiopie	

00500	Falkland (Iles)	
00679	Fidji	
00241	Gabon	
00220	Gambie	
00233	Ghana	
001473	Grenade	
00299	Groenland	
001671	Guam	
00224	Guinée	
00245	Guinée Bissau	
00240	Guinée équatoriale	
00592	Guyana	
00509	Haiti	
00964	Iraq	
001876	Jamaïque	
00254	Kenya	
00686	Kiribati	
00965	Koweït	
00856	Lao	
00266	Lesotho	
00961	Liban	
00231	Liberia	
00261	Madagascar	
00960	Maldives	
00223	Mali	
001670	Mariannes du Nord (Iles)-Saipan	
00692	Marshall (Iles)	
00230	Maurice	
00222	Mauritanie	
00691	Micronésie	
00976	Mongolie	
001664	Montserrat	
0095	Myanmar	
00264	Namibie	
00674	Nauru	
00977	Népal	
00505	Nicaragua	
00227	Niger	
00234	Nigeria	
00683	Niue	
00672	Norfolk (Iles)	
00687	Nouvelle Calédonie	
00968	Oman	
0092	Pakistan	
00680	Palau	
00507	Panama	

00675	Papouasie/Nouv. Guinée
00595	Paraguay
00689	Polynésie française
00250	Rwanda
00290	Sainte-Hélène
001758	Sainte-Lucie
001869	Saint-Kitts-et-Nevis
001784	Saint-Vincent-et-Grenadines
00677	Salomon (Iles)
01684	Samoa Américaines
00685	Samoa Occidentales
00239	Sao Tomé-et-Principe
00221	Sénégal
00248	Seychelles
00232	Sierra Leone
00252	Somalie
00597	Suriname
00255	Tanzanie
00235	Tchad
00228	Togo
00690	Tokélaou
00676	Tonga
001868	Trinité-et-Tobago
001649	Turks et Caicos (Iles)
00688	Tuvalu
00598	Uruguay
00678	Vanuatu
0058	Venezuela
001284	Vierges Britanniques (Iles)
0084	Vietnam
00681	Wallis-et-Futuna
	Autres destinations

A.4. Formules de réductions

A.4.1 INTEGRAL

INTEGRAL, la formule d'avantages fixe-mobile-Internet, est disponible **gratuitement** pour les clients disposant d'une des deux combinaisons de services suivantes :

Soit : un abonnement téléphonique avec communications téléphoniques de l'EPT + un abonnement mobile LUXGSM + un

abonnement LuxDSL/SpeedSurf

Soit : un abonnement LuxFibre + un abonnement mobile LUXGSM

Renseignements supplémentaires auprès des points de vente de l'EPT, au tél. 8002 0088 ou sur Internet www.pt.lu.

A.4.2 Forfaits résidentiels

A.4.2.1 Forfait National Illimité pour résidentiels

	H.T.	T.T.C.
Forfait pour communications illimitées 24h/24h et 7j/7 du fixe vers le réseau fixe EPT	8,70	10,00

A.4.2.2 Forfait Zone 1 pour résidentiels

	H.T.	T.T.C.
Forfait mensuel de 120 minutes du fixe vers les fixes zone 1	8,70	10,00

A.4.3 Package Passport

Le Package Passport comprend:

- une réduction de 10% sur le prix des appels nationaux vers les numéros fixes géographiques EPT,
- une réduction de 10% sur le prix des appels nationaux vers LUXGSM,
- des réductions jusqu'à 40% sur les appels fixes internationaux.

A.4.3.1 Abonnement mensuel

6,00 6,90

A.4.3.2 Prix des communications nationales avec Passport

Prix par minute

Vers un numéro fixe géographique P&T	Tarif plein:	2,42 ct	2,78 ct
	Tarif réduit:	1,21 ct	1,39 ct
Vers un numéro mobile LUXGSM	Tarif plein:	14,55 ct	16,73 ct

A.4.3.3 Prix des communications internationales avec Passport

Prix par minute

Vers un numéro fixe des pays suivants : Allemagne, Andorre, Autriche, Belgique, Bulgarie, Canada, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hawaï, Hongrie, Irlande, Israël, Italie, (y compris Vatican), Japon, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal (y compris Açores et Madère), Roumanie, Royaume-Uni (y compris Channel Islands, San Marino, Slovaquie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Tchéquie (Rép.), USA.	7,00 ct	8,05 ct
Vers un numéro fixe de tout autre pays	réduction de 20% sur les prix publics	

Les tarifs internationaux Passport ne sont pas valables pour les appels effectués vers les numéros des opérateurs mobiles de ces pays.

A.4.4 Forfaits professionnels

A.4.4.1 Forfait National Illimité pour professionnels

Communications illimitées nationales 24h/24 et 7j/7 pour les appels du réseau fixe EPT vers tous les numéros fixes nationaux, hors trafic Internet et numéros services spéciaux.

Abonnement mensuel	19,00	21,85
--------------------	-------	-------

A.4.4.2 Forfait National Illimité vers LUXGSM pour professionnels

Communications illimitées nationales 24h/24 et 7j/7 pour les appels du réseau fixe EPT vers tous les numéros LUXGSM nationaux.

Abonnement mensuel	19,00	21,85
--------------------	-------	-------

A.5. Autres services et options

A.5.1 Service téléphonique national et international manuel

	H.T.	T.T.C.
Prix des communications	par minute du service automatique	
Période de facturation en secondes, 1ère période/périodes subséquents	180/60	
Supplément par communication établie	2,48	2,85
Supplément par communication manuelle établie payable à l'arrivée ou personnelle	7,44	8,56

A.5.2 Demandes de renseignements

	National (11817)		International (11816)	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
Pour la première minute, minimum 1 minute facturée	43,11 ct	49,58 ct	64,68 ct	74,38 ct
Toutes les 10 secondes excédant la 1ère minute	10,78 ct	12,40 ct	10,78 ct	12,40 ct

A.5.3 P&T Anytime audio conferencing

Abonnement mensuel (pris en charge par le modérateur)

Utilisation (pris en charge par le modérateur)

H.T. 19,00
T.T.C. 21,85
15ct par min. par participant

Les prix d'accès au service dépendent de l'origine des appels (nationaux, internationaux, mobiles, etc.) et sont facturés en sus au modérateur ou au participant en fonction du type de numéro composé.

A.5.4 Numéro Unique

Le service est offert dans la limite des disponibilités techniques.

Nombre total de sites reliés :											Par site supplément
	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
Installation (Prix unique)	H.T.	250,00	370,00	430,00	500,00	550,00	600,00	650,00	700,00	750,00	40,00
	T.T.C.	287,50	425,50	494,50	575,00	632,50	690,00	747,50	805,00	862,50	46,00
Abonnement mensuel	H.T.	200,00	350,00	480,00	580,00	660,00	730,00	790,00	850,00	900,00	40,00
	T.T.C.	230,00	402,50	552,00	667,00	759,00	839,50	908,50	977,50	1.035,00	46,00

A.6. JOCKEYS – les services malins du téléphone

Les services JOCKEYS sont disponibles sur demande pour les raccordements téléphoniques analogiques et ISDN.

A.6.1 Les services Accessibilité

	H.T.	T.T.C.
Appel en instance	Utilisation suivant tarif national ou international	
Conférence à trois	Utilisation suivant tarif national ou international (prix de 2 communications pour l'appelant)	
Appel vers destination fixe après délai	Utilisation suivant tarif national ou international	
Blocage complet du raccordement en cas de déménagement	gratuit	
Renvoi des appels sur annonce enregistrée standardisée	Initialisation (par ligne)	4,96 5,70
	Abonnement mensuel (par ligne)	7,44 8,56
(frais d'initialisation et abonnement gratuits pour un renvoi d'appels effectué suite à une perturbation du réseau de télécommunications)	Utilisation gratuit	
Renvoi des appels sur annonce enregistrée personnalisée	Initialisation (par ligne)	4,96 5,70
	Abonnement mensuel (par annonce)	37,18 42,76
	Utilisation	gratuit
Renvoi des appels de plusieurs lignes sur une même annonce	Abonnement mensuel (par ligne supplémentaire) 7,44 8,56	
Déviations d'appels (Disponible d'office sur tout raccordement ISDN de base)	Utilisation suivant tarif national ou international	
Déviations d'appels contrôlée à distance	Utilisation suivant tarif national ou international	
Déviations d'appels activée par P&T Luxembourg (en cas de déménagement ou de changement de numéro d'appel)	Initialisation	4,96 5,70
	Abonnement mensuel	6,69 7,69
	Utilisation	suivant tarif national ou international
Déviations d'appels automatique en cas de rupture de ligne (disponible uniquement pour un raccordement ISDN)	Initialisation (par canal)	2,50 2,88
	Abonnement mensuel (par canal)	2,80 3,22
	Utilisation suivant tarif national ou international	

Déviation centralisée des extensions (disponible uniquement pour un raccordement ISDN)	Initialisation	21,74	25,00
	Abonnement mensuel	8,70	10,00

A.6.2 Les services Confort H.T. T.T.C.

Ne pas déranger (Disponible d'office sur tout raccordement analogique et ISDN de base)	Utilisation	gratuit pour l'appelé et l'appelant	
Réveil automatique (Disponible d'office sur tout raccordement analogique et ISDN de base)	Utilisation (par réveil)	0,50	0,58
Rappel automatique vers ligne occupée	Utilisation	suivant tarif national ou international	
Transfert d'appels (Transfert de la communication en cours à un autre interlocuteur)	Utilisation	suivant tarif national ou international (chaque appel initié par le client abonné reste à sa charge, même après le transfert)	

A.6.3 Les services Sécurité H.T. T.T.C.

Blocage de numéros d'appel individuels (sortants) (liste blanche, liste noire)	Initialisation	4,96	5,70
	Abonnement mensuel :		
	liste de 1 à 10 numéros	2,48	2,85
	liste de 11 à 20 numéros	4,96	5,70
	liste de 21 à 30 numéros	7,44	8,56
	liste de 31 à 40 numéros	9,92	11,41
	liste de 41 à 50 numéros	12,39	14,25
	Utilisation	suivant tarif national ou international	
Blocage de numéros d'appel entrants	Initialisation	5,00	5,75
	Abonnement mensuel :		
	liste de 1 à 10 numéros	2,60	2,99
	liste de 11 à 20 numéros	5,20	5,98
	liste de 21 à 30 numéros	7,80	8,97
	liste de 31 à 40 numéros	10,40	11,96
	liste de 41 à 50 numéros	13,00	14,95
Blocage temporaire du raccordement	Initialisation	4,96	5,70
	Abonnement mensuel	7,44	8,56
Blocage des appels avec préfixe « 0 » - sans code secret	Initialisation	4,96	5,70
	Abonnement mensuel	1,24	1,43
- avec code secret	Initialisation	17,35	19,95
	Abonnement mensuel	1,24	1,43
Blocage des appels à destination des services adultes (905 et assimilés)			gratuit
Blocage des appels avec communications payantes	Initialisation	4,96	5,70
	Abonnement mensuel	6,20	7,13
Appel vers destination fixe, au décrochage du combiné	Initialisation	4,96	5,70
	Abonnement mensuel	6,20	7,13
	Utilisation	suivant tarif national ou international	
Interception d'appels malveillants	Initialisation (par ligne)	4,96	5,70
	Abonnement mensuel (par ligne)	14,87	17,10
Modification du code secret		12,39	14,25

B. ISDN

B.1. Installation et activation H.T. T.T.C.

B.1.1 Raccordements maison unifamiliale au réseau des télécommunications H.T. T.T.C.

- raccordement au réseau souterrain (longueur de câble sur terrain privé jusqu'à 40 mètres)	310,00	356,50
- longueur de câble supérieure à 40 mètres		frais réels
- installation tête terminale et connexion du câble principal	260,00	299,00

Les frais de terrassement sur la voie publique et le terrain privé sont à charge du client.

B.1.2 Raccordements immeuble à appartements ou bureaux au réseau des télécommunications H.T. T.T.C.

- raccordement au réseau souterrain (longueur de câble sur terrain privé jusqu'à 40 mètres)	590,00	678,50
- longueur de câble supérieure à 40 mètres		frais réels
- installation tête terminale et connexion du câble principal	385,00	442,75
- frais supplémentaires par appartement	80,00	92,00

Les frais de terrassement sur la voie publique et le terrain privé sont à charge du client.

B.1.3 Activation H.T. T.T.C.

- raccordement de base 2B + D, y compris NT de base *	75,00	86,25
- conversion d'un raccordement analogique en raccordement ISDN de base *	50,00	57,50
- supplément pour mise à disposition d'un équipement de terminaison NT 2ab avec 2 accès analogiques supplémentaires *	62,00	71,30
- numéro d'appel multiple (MSN), par numéro	4,96	5,70
- raccordement primaire 30B+D	1.673,28	1.924,27
- conversion d'un raccordement téléphonique 2 Mbit/s en raccordement ISDN primaire	836,64	962,14

- raccordements temporaires pour manifestations, foires, chantiers, etc. frais réels

* Les équipements de terminaison NT/NT 2ab restent la propriété de l'Entreprise.

Toutes fournitures/travaux supplémentaires sont facturés aux frais réels.

B.1.4 Déplacement du raccordement vers nouvelle adresse ou autre appartement d'un immeuble

mêmes conditions que pour un nouveau raccordement respectivement activation

B.1.5 Changement administratif du titulaire d'un raccordement H.T. T.T.C.

Transcription de (des) compte(s) et numéro(s) entre ascendants ou descendants en ligne directe ou entre époux		gratuit
Transcription de (des) compte(s) et numéro(s) entre sociétés (prix unique par ligne)	74,37	85,53

La transcription des comptes implique pour le nouveau titulaire l'acceptation de tout solde débiteur et/ou solde créditeur éventuels existant sur le (les) compte(s) transcrit(s).

La transcription de comptes et la reprise s'entendent SANS la mise à disposition et SANS l'installation d'équipement de terminaison NT ou NT 2ab. Le cas échéant, la mise à disposition et l'installation d'un NT ou NT 2ab se fera au prix coûtant.

L'installation d'un bus de distribution SO se fera au prix coûtant pour tout raccordement, conversion et déplacement ISDN.

Toutes fournitures/travaux supplémentaires sont facturés aux frais réels.

B.2. Abonnement mensuel H.T. T.T.C.

Raccordement de base, abonnement standard	22,00	25,30
Raccordement primaire	223,10	256,57
Raccordement primaire avec n x 64kbit/s et n > 12	n x 8,68	n x 9,98
Abonnement pour un raccordement de base temporaire – à partir du 7 ^{ème} mois, le montant mensuel passe à 22 euro HTVA	74,37	85,53
Abonnement pour un raccordement primaire temporaire	892,42	1.026,28
Numéro d'appel multiple (MSN), par numéro	1,24	1,43

B.3. Utilisation

La facturation des communications se fait par canal utilisé. En cas d'utilisation simultanée de plusieurs canaux, le prix se calcule en multipliant le prix d'une communication normale par le nombre de canaux utilisés.

B.3.1 Service national

Pour les services de support ISDN (64kbit/s transparents, audio et 3,1 kHz) ainsi que pour les télésecrets (télécopie G4, téléphonie 3,1 kHz, téléphonie 7 kHz, et vidéotéléphonie) le tarif est celui du service téléphonique automatique national.

B.3.2 Service international

- Pour les services ISDN internationaux qui ne requièrent pas nécessairement une capacité de transmission de 64 kbit/s par communication établie (services vocaux et 3,1 kHz) le tarif est le même que pour les communications du service téléphonique automatique.
- Pour les services ISDN internationaux qui requièrent une capacité de transmission de 64 kbit/s vers l'Europe et le bassin méditerranéen, le tarif est le même que pour le service téléphonique automatique.
- Pour les services ISDN internationaux qui requièrent une capacité de transmission de 64 kbit/s vers des destinations autres que celles définies sous 2 une surtaxe de 50% est appliquée par rapport au service téléphonique automatique correspondant.

B.4. Facilités du service ISDN

B.4.1 Les services disponibles sans abonnement

B.4.1.1 Activation d'office sur chaque raccordement ISDN

Affichage du coût d'une communication durant et à la fin d'une communication, réveil automatique, portabilité du terminal, affichage du numéro de l'appelant chez l'appelé autorisation/restriction, déviation d'appels, affichage du numéro de l'appelé chez l'appelant autorisation/restriction, ne pas déranger

B.4.1.2 Activation gratuite sur simple demande au numéro tél. gratuit 80028004

Rappel automatique vers ligne occupée, conférence à trois, appel en instance, déviation d'appels contrôlée à distance, appel vers destination fixe après délai.

B.4.1.3 Activation gratuite sur demande écrite

- Sélection directe

- Messages usagers (user to user signalling). Envoi de messages - frais d'utilisation

- avec établissement d'une communication		gratuit
- sans établissement d'une communication, par message	2,16 ct	2,48 ct

B.4.2 Les services disponibles avec abonnement

B.4.2.1 Groupe fermé d'utilisateur (Closed User Group - CUG)

	Frais d'initialisation et d'activation		Abonnement mensuel	
- Par numéro et par groupe national	24,79	28,51	1,24	1,43
- Par numéro et par groupe international	49,58	57,02	1,24	1,43
- Modification de paramètres, par numéro	24,79	28,51		

Pour vous informer sur les tarifs des autres services disponibles, veuillez vous référer au chapitre 'TELEPHONE' section 'JOCKEYS - les services malins du téléphone'.

B.5. Transmission de données par le canal D de l'ISDN

	H.T.	T.T.C.
Initialisation	49,50	56,93
Abonnement mensuel incluant la mise à disposition de 4 voies logiques	24,75	28,46
Adaptateur de terminal	375,00	431,25

B.5.1 Utilisation

Communication abonné ISDN avec un abonné du réseau LUXPAC suivant liste des prix d'utilisation LUXPAC

Communication abonné ISDN avec un abonné d'un réseau étranger de commutation de données par paquet X25 suivant liste des prix d'utilisation LUXPAC

Communication abonné ISDN avec un abonné du réseau ISDN ayant également souscrit au service de support en mode paquet (service uniquement offert en service national) Prix par minute. La période de facturation est la minute. Une période entamée est considérée comme période entière.

- Tarif plein de 8.00 à 19.00	2,69 ct	3,09 ct
-------------------------------	---------	---------

- Tarif réduit de 19.00 à 8.00	1,34 ct	1,54 ct
--------------------------------	---------	---------

C. TELECARTE INTERNATIONALES

C.1. Carte de voyage GULLIVER

La télécarte internationale à abonnement.

Initialisation

Abonnement mensuel

	H.T.	T.T.C.
Initialisation		gratuit
Abonnement mensuel	0,50	0,58

Prix des communications en € cent pour appeler d'une zone vers une autre :

De		Zone 0	Zone 0m ⁽³⁾	Zone 1 ⁽¹⁾	Zone 2	Zone 3	Zone 4	Zone 5	Zone 6
Vers	ct H.T.	2,69 ⁽²⁾	21,56	11,87	17,95	31,88	42,64	83,64	116,39
	ct T.T.C.	3,09 ⁽²⁾	24,79	13,65	20,64	36,66	49,04	96,19	133,85
Zone 1	ct H.T.	11,87	33,43	23,74	29,82	43,75	54,51	95,51	128,26
	ct T.T.C.	13,65	38,44	27,30	34,29	50,31	62,69	109,84	147,50
Zone 1 - mobile	ct H.T.	25,23	46,79	37,10	43,18	57,11	67,87	108,87	141,62
	ct T.T.C.	29,01	53,81	42,67	49,66	65,68	78,05	125,20	162,86
Zone 2	ct H.T.	17,95	39,51	29,82	35,90	49,83	60,59	101,59	134,34
	ct T.T.C.	20,64	45,44	34,29	41,29	57,30	69,68	116,83	154,49
Zone 2 - mobile	ct H.T.	31,31	52,87	43,18	49,26	63,19	73,95	114,95	147,70
	ct T.T.C.	36,01	60,80	49,66	56,65	72,67	85,04	132,19	169,86
Zone 3	ct H.T.	31,88	53,44	43,75	49,83	63,76	74,52	115,52	148,27
	ct T.T.C.	36,66	61,46	50,31	57,30	73,32	85,70	132,85	170,51
Zone 4	ct H.T.	42,64	64,20	54,51	60,59	74,52	85,28	126,28	159,03
	ct T.T.C.	49,04	73,83	62,69	69,68	85,70	98,07	145,22	182,88
Zone 5	ct H.T.	83,64	105,20	95,51	101,59	115,52	126,28	167,28	200,03
	ct T.T.C.	96,19	120,98	109,84	116,83	132,85	145,22	192,37	230,03
Zone 6	ct H.T.	116,39	137,95	128,26	134,34	148,27	159,03	200,03	232,78
	ct T.T.C.	133,85	158,64	147,50	154,49	170,51	182,88	230,03	267,70
Mobile national	ct H.T.	16,17	37,73	28,04	34,12	48,05	58,81	99,81	132,56
	ct T.T.C.	18,60	43,39	32,25	39,24	55,26	67,63	114,78	152,44
Mobile	ct H.T.	14,01	35,57	25,88	31,96	45,89	56,65	97,65	130,40
	ct T.T.C.	16,11	40,91	29,76	36,75	52,77	65,15	112,30	149,96

⁽¹⁾ = Pour les appels effectués au départ des réseaux mobiles ou des cabines publiques dans certains pays de la zone 1, les tarifs de la zone d'origine 3 sont appliqués.

Prix par minute, minimum facturé = 3 minutes, sauf :

⁽²⁾ = prix par minute, minimum facturé = 4 minutes

⁽³⁾ = prix par minute, minimum facturé = 1 minute

C.2. FULL CONTACT

La télécarte internationale prépayée.

Carte à 5 €

Carte à 10 €

Prix par minute des communications en € cent pour appeler d'une zone vers une autre :

H.C.A

5,00

10,00

De		Zone 0	Zone 0m
Vers	ct H.T.		
	ct T.T.C.		
Zone 0	ct H.T.	10,78	23,34
	ct T.T.C.	12,40	26,84
Zone 1	ct H.T.	11,87	35,21
	ct T.T.C.	13,65	40,49
Zone 1 – mobile	ct H.T.	25,23	48,57
	ct T.T.C.	29,01	55,86
Zone 2	ct H.T.	17,95	41,29
	ct T.T.C.	20,64	47,48
Zone 2 – mobile	ct H.T.	31,31	54,65
	ct T.T.C.	36,01	62,85
Zone 3	ct H.T.	31,88	55,22
	ct T.T.C.	36,66	63,50
Zone 4	ct H.T.	42,64	65,98
	ct T.T.C.	49,04	75,88
Zone 5	ct H.T.	83,64	106,98
	ct T.T.C.	96,19	123,03
Zone 6	ct H.T.	116,39	139,73
	ct T.T.C.	133,85	160,69
Mobile national	ct H.T.	16,17	39,51
	ct T.T.C.	18,60	45,44
Mobile Voicemail	ct H.T.	16,17	39,51
	ct T.T.C.	18,60	45,44

C.3. Pays et zones pour GULLIVER

ZONES et PAYS de départ (Pour la liste des zones destinataires, référez-vous à la section correspondante du chapitre 'TELEPHONE')

0	Luxembourg – réseau fixe
0m	Luxembourg – réseau mobile
1	Allemagne, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Israël, Irlande, Italie, Japon, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Royaume-Uni, San Marino, Slovaquie, Suède, Suisse, Tchéquie (Rép.), USA, Vatican
2	Australie, Hongkong, Islande, Singapour
3	Turquie
4	Argentine, Brésil, Chili, Corée du Sud, Guadeloupe, Guyane Française, Maroc, Martinique, Mexique, Nouvelle Zélande, Réunion, Russie, Saint-Pierre-et-Miquelon
5	/
6	/

D. LIBRE APPEL

D.1. Libre appel national et international

D.1.1 Installation et initialisation

	H.T.	T.T.C.
Initialisation par numéro de libre appel national ou international à une destination	85,00	97,75
Initialisation par numéro de libre appel national ou international à destinations variables	99,00	113,85
Modification, par intervention et par numéro	37,00	42,55

D.1.2 Abonnement mensuel

Abonnement de base à durée initiale minimale de trois mois.

	H.T.	T.T.C.
– pour le Luxembourg ou un pays* quelconque, par numéro	74,00	85,10
– pour un ou plusieurs pays*, par numéro si minimum 5 numéros	45,00	51,75
– pour un ou plusieurs pays*, par numéro si minimum 10 numéros	30,00	34,50

* Parmi les pays offrant le service Libre Appel et ayant un accord avec l'EPT.

D.1.3 Utilisation

Prix à payer par l'appelé.

D.1.3.1 Service national	Période de facturation en secondes	Prix par minute	
– prix par appel abouti		2,69 ct	3,09 ct
– prix par minute	60	2,69 ct	3,09 ct
– prix supplémentaire par minute pour les appels à l'origine des réseaux mobiles nationaux	60	21,56 ct	24,79 ct

Sur demande écrite, le numéro libre-appel peut être ouvert pour les appels à l'origine des réseaux mobiles nationaux. Dans ce cas, le tarif est majoré d'une surcharge à payer par l'appelé, pour les appels à l'origine des réseaux mobiles nationaux.

D.1.3.2 Service international

Prix par minute indivisible avec une période de facturation de 60 secondes

Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Canada, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Etats-Unis, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Israël, Italie, Japon, Lettonie, Lituanie, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Rép. Tchèque.	Appels à l'origine des réseaux fixes :	11,87 ct	13,65 ct
Australie, Hong-Kong, Islande, Singapour, Croatie, Taiwan	Appels à l'origine des réseaux mobiles ou des cabines publiques de certains pays ⁽¹⁾ :	37,87 ct	43,55 ct
Afrique du Sud, Argentine, Belarus, Brésil, Chili, Chine, Colombie, Corée du Sud, Guatemala, Malaisie, Mexique, Moldavie, Nouvelle-Zélande, Philippines, Russie, Thaïlande,		17,95 ct	20,64 ct
Bolivie, Botswana, Egypte, Equateur, Inde, Indonésie, Pérou		31,88 ct	36,66 ct
Dominicaine Rep, El Salvador, Panama, Paraguay, Uruguay		42,64 ct	49,04 ct
		83,64 ct	96,19 ct
		116,39 ct	133,85 ct

⁽¹⁾ Les pays applicables sont disponibles, à titre indicatif, sur le site Internet www.pt.lu ou au call center, tél. gratuit 80028004.

D.1.4 Autres prestations

	H.T.	T.T.C.
Blocage sur demande, par numéro	4,96	5,70
Blocage des appels entrants nationaux (Blacklist)		
Initialisation	85,00	97,75
Abonnement mensuel	24,79	28,51
Modification, par intervention	37,00	42,55
Filtrage des appels via PIN code (PIN Screening)		
Initialisation	85,00	97,75
Abonnement mensuel	24,79	28,51
Modification, par intervention	37,00	42,55

D.2. Libre appel international universel (UIFN)

	H.T.	T.T.C.
D.2.1 Installation et initialisation		
<i>D.2.1.1 Initialisation par numéro UIFN à une destination</i>		
– au départ du Luxembourg et d'un pays quelconque	210,00	241,50
– au départ des pays Benelux, France et Allemagne	235,00	270,25
– par pays supplémentaire*	85	
<i>D.2.1.2 Par numéro variable sur lequel l'appel va aboutir</i>	12,00	13,80
<i>D.2.1.3 Modification par numéro par intervention</i>	37,00	42,55
D.2.2 Abonnement	H.T.	T.T.C.
Abonnement mensuel de base à durée initiale de 3 mois.		
– Pour le Luxembourg et un autre pays au choix*	85,00	97,75
– Pour les pays Benelux, France et Allemagne	185,00	212,75
– Pour les pays membres de l'UE et la Suisse	295,00	339,25
– par pays supplémentaire*	45,00	51,75
– par pays supplémentaire si minimum 10 pays*	30,00	34,50

D.2.3 Utilisation

– suivant liste des prix d'utilisation du service Libre Appel National et International.

Les pays accessibles par UIFN peuvent différer par rapport à la liste des pays du service Libre Appel International.

*Parmi les pays offrant le service UIFN et ayant un accord avec l'IEPT.

E. Numéros locaux à l'étranger (Inbound Numbers)

	H.T.	T.T.C.
E.1.1 Installation et initialisation		
Initialisation par numéro à une destination	85,00	97,75
Modification, par intervention et par numéro	37,00	40,25
E.1.2 Abonnement mensuel	H.T.	T.T.C.
– Pour un pays, par numéro	74,00	85,10
– Pour un ou plusieurs pays, par numéro (avec minimum 5 numéros)*	45,00	51,75
– Pour un ou plusieurs pays, par numéro (avec minimum 10 numéros)*	30,00	34,50

*Si nous constatons qu'un numéro n'est pas utilisé pendant une période de 3 mois consécutive, nous nous réservons le droit de supprimer le numéro du client après l'en avoir informé.

E.1.3 Utilisation (Prix par minute)	H.T.	T.T.C.
Zone 1	10,00 ct	11,50
Zone 2	15,00 ct	17,25
Zone 3	25,00 ct	28,75
Zone 4	35,00 ct	40,25
Zone 5	75,00 ct	86,25
Zone 6	100,00 ct	115,00

F. SERVICES 900/901/905

F.1. Installation et initialisation

(à payer par le titulaire du numéro)

	H.T.	T.T.C.
Initialisation par numéro à une destination	85,00	97,75
Initialisation par bloc de 5 numéros à une destination	245,00	281,75
Modification, par intervention et par numéro	35,00	40,25

F.2. Abonnement

(à payer par le titulaire du numéro)

Abonnement mensuel de base à durée initiale de 3 mois :	H.T.	T.T.C.
- par numéro	85,00	97,75
- par numéro avec un minimum de 5 numéros	45,00	51,75
- par numéro avec un minimum de 10 numéros	30,00	34,50

F.3. Utilisation

(à payer par l'appelant)

F.3.1 Tarification à la durée	H.T.	T.T.C.
<i>Préfixe :</i> y = 0,1 ou 5 x = au choix en fonction des disponibilités	<i>Période de facturation en secondes</i>	<i>Prix par minute</i>
90y 7 1xxx	60	2,61 ct 3,00 ct
90y 7 2xxx	30	13,04 ct 15,00 ct
90y 7 3xxx	30	21,74 ct 25,00 ct
90y 7 4xxx	30	34,78 ct 40,00 ct
90y 7 5xxx	30	56,52 ct 65,00 ct
90y 7 6xxx	20	73,91 ct 85,00 ct
90y 7 7xxx	20	100,00 ct 115,00 ct
90y 7 8xxx	20	173,91 ct 200,00 ct

F.3.2 Tarification par appel

La durée maximale est de 30 secondes par appel.	H.T.	T.T.C.
<i>Préfixe :</i> y = 0,1 ou 5 / x = au choix en fonction des disponibilités		<i>Prix par appel</i>
90y 7 9 0xx	10,87 ct	12,50 ct
90y 7 9 1xx	21,74 ct	25,00 ct
90y 7 9 2xx	43,48 ct	50,00 ct
90y 7 9 3xx	65,22 ct	75,00 ct
90y 7 9 4xx	130,43 ct	150,00 ct
90y 7 9 5xx	195,65 ct	225,00 ct
90y 7 9 6xx	260,87 ct	300,00 ct
90y 7 9 7xx	521,74 ct	600,00 ct

ATTENTION : seuls seront rémunérés les appels aboutissant sur les numéros du service 900, 901 et 905.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le centre d'appel pour clients professionnels par tél. 8002 8004 ou +352 2677 8004 ou par fax 8002 8005.

G. RESEAU D'ALARMES "ALARMIS"

G.1. Raccordement des clients résidentiels et professionnels

G.1.1 Installation et initialisation	H.T.	T.T.C.
(gratuité si package ISDN/ALARMIS)		
Installation et initialisation du transmetteur d'alarmes	74,37	85,53

G.1.2 Abonnement mensuel	H.T.	T.T.C.
Accès dédié : avec connexion spécifique : sur une connexion xDSL dédiée (connexion PSTN ou ISDN à charge du client) ou sur une connexion VPN existante de l'EPTsurveillance permanente de l'état de la liaison	54,54	62,72

G.2. Raccordement des prestataires de service	H.T.	T.T.C.
Installation et initialisation du transmetteur d'alarmes	75,00	86,25
Abonnement mensuel	120,00	138,00
Connexion application web en https : (accès Internet non compris)		
Abonnement mensuel	161,13	185,30
Connexion web serveur en xml : (ligne de transmission de capacité suffisante + CPE compris)		

H. PUBLIPHONES

H.1. Cartes téléphoniques nationales	H.C.A
Cartes jeunes à 25 unités	3,11
Cartes à 50 unités	6,20
Cartes à 120 unités (10 unités gratuites sont incluses)	13,64

H.2. Installation	H.T.	T.T.C.
Installation 1er appareil	80,00	92,00
Installation appareil supplémentaire lors d'une même installation	25,00	28,75

H.3. Abonnement mensuel	H.T.	T.T.C.
Abonnement appareil	50,00	57,50

H.4. Utilisation	H.T.	T.T.C.
Prix par période de taxation	10,78 ct	12,40 ct

Les communications sont facturées sur base du cumul des périodes de taxation utilisées. Une période de taxation entamée est considérée comme période entière. Les prix par minute sont à titre indicatif.

H.4.1 Communications nationales	Période de taxation en secondes	Prix indicatif par minute	
- Tarif plein du lundi au vendredi de 08.00 à 19.00 heures	240	2,70 ct	3,11 ct
- Tarif réduit du lundi au vendredi de 19.00 à 08.00 heures ainsi que les week-ends et jours fériés légaux toute la journée	480	1,35 ct	1,55 ct

H.4.1.1 Autres services nationaux – service appelé :			
LUXGSM	Tarif plein	40,020	16,16 ct 18,58 ct
	Tarif réduit	46,176	14,01 ct 16,11 ct
Voice Mail réseaux mobiles: consultation des messages enregistrés		46,176	14,01 ct 16,11 ct
Autres réseaux mobiles nationaux	Tarif plein	40,020	16,16 ct 18,58 ct
	Tarif réduit	46,176	14,01 ct 16,11 ct
P&T INFOTEL		240	2,61 ct 3,00 ct
Horloge parlante (12419), service réveil par opérateur et service clients absents (12415)		240	2,70 ct 3,11 ct

H.4.1.2 Communications vers services 900, 901, 905			
Préfixe: y = 0,1 ou 5; x = au choix en fonction des disponibilités	Nombre de taxations par période	Période de taxation en secondes	Prix indicatif par minute

90y 7 1xxx	1	239,4495	2,70 ct	3,11 ct
90y 7 2xxx	1	46,1947	14,00 ct	16,10 ct
90y 7 3xxx	1	32,6250	19,83 ct	22,80 ct
90y 7 4xxx	2	37,2857	34,69 ct	39,89 ct
90y 7 5xxx	3	35,5909	54,52 ct	62,70 ct
90y 7 6xxx	3	26,1000	74,34 ct	85,49 ct
90y 7 7xxx	3	19,5750	99,13 ct	114,00 ct

H.4.2 Communications internationales

H.4.2.1 Les plages tarifaires

Tarif réduit: du lundi au vendredi entre 19.00 et 08.00 heures, ainsi que les week-ends et jours fériés légaux toute la journée, sauf:
Plage réduite 2: prix réduits tous les jours entre 22.00 et 10.00 heures

Tarif plein: le reste du temps

H.4.2.2 Les zones tarifaires		Période de taxation en secondes	Prix indicatif par minute	
Zone de voisinage		71,504	9,05 ct	10,41 ct
Zone 1	Tarif plein:	54,492	11,87 ct	13,65 ct
Pour les appels vers des réseaux mobiles, le tarif 'Mobile' s'applique pour les destinations marquées par 'S'.	Tarif réduit:	65,883	9,82 ct	11,29 ct
	Mobile-plein:	25,640	25,23 ct	29,01 ct
	Mobile-réduit:	27,911	23,17 ct	26,65 ct
Zone 2	Tarif plein:	36,038	17,95 ct	20,64 ct
Pour les appels vers des réseaux mobiles, le tarif 'Mobile' s'applique pour les destinations marquées par 'S'.	Tarif réduit:	45,272	14,29 ct	16,43 ct
	Mobile-plein:	20,662	31,30 ct	36,00 ct
	Mobile-réduit:	23,398	27,64 ct	31,79 ct
Zone 3	Tarif plein:	20,296	31,87 ct	36,65 ct
	Tarif réduit:	23,452	27,58 ct	31,72 ct
Zone 4		15,176	42,62 ct	49,01 ct
Zone 5		7,736	83,61 ct	96,15 ct
Zone 6		5,560	116,33 ct	133,78 ct
INMARSAT (Service mobile maritime par satellite)		1,200	539,00 ct	619,85 ct
	00870	Inmarsat services, Océan Atlantique est, Océan Atlantique ouest, Océan Indien, Océan Pacifique,		
EMSAT	0088213	Service mobile personnel par satellite	3,516	300,00 ct 345,00 ct
IRIDIUM	008816, 008817	Service mobile personnel par satellite	3,516	350,00 ct 402,50 ct

Liste des destinations par zone

Référez-vous à la section correspondante du chapitre 'TELEPHONE' pour l'affectation des destinations aux zones :

- liste alphabétique des destinations et zones correspondantes
- liste des destinations regroupées par zone

H.4.3 Demandes de renseignements

	Période de taxation	National (11817)		International (11816)	
		H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
Pour la première minute	15 sec	43,12 ct	49,59 ct	10 sec	64,68 ct 74,38 ct
Toutes les 10 sec. excédant la 1ère minute	10 sec	10,78 ct	12,40 ct	10 sec	10,78 ct 12,40 ct

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le centre d'appel pour clients professionnels par tél. 8002 8004 ou par fax 8002 8005.

I. INTERNET

I.1. Accès Internet haut débit LuxDSL/Speedsurf

Le produit LuxDSL/SpeedSurf se compose de l'accès ADSL (LuxDSL) et de l'accès Internet (SpeedSurf).

La durée minimale de mise à disposition du service est de 12 mois. Dans le cas d'une suppression de la connexion avant la fin de cette période, le client est redevable du solde des redevances mensuelles.

L'installation de LuxDSL n'est possible que sur un raccordement téléphonique existant et sous réserve de certaines contraintes techniques.

I.1.1 Installation et initialisation		H.T.	T.T.C.
SpeedSurf :			gratuit
LuxDSL :		Prix forfaitaires	
Activation avec le Cube LuxDSL :			
Cube LuxDSL ⁽¹⁾ (disponible dans les points de vente de l'EPT)			gratuit
Support technique / Helpdesk à domicile		42,61	49,00
Installation par une équipe EPT (optionnel) :		42,61	49,00
Equipement d'accès : (optionnel - disponible dans les points de vente de l'EPT ou livraison au moment de l'installation par une équipe de l'EPT) :			
P&T Home Server	avec engagement contractuel de minimum 12 mois	112,17	129,00
	avec engagement contractuel de minimum 24 mois	77,39	89,00
Router USB/Ethernet	avec engagement contractuel de minimum 12 mois		gratuit

Activation d'une ligne téléphonique en combinaison avec LuxDSL (analogique ou ISDN de base)⁽²⁾ **gratuit**

Déplacement, reprise d'un raccordement LuxDSL/SpeedSurf

- mêmes conditions et prix qu'une nouvelle initialisation/installation. Le routeur existant est à déplacer à la nouvelle adresse.

La durée minimale de mise à disposition est reconduite pour 12 mois

⁽¹⁾ Pour vérifier si votre installation téléphonique se prête à l'utilisation du Cube LuxDSL, veuillez vous faire conseiller auprès de nos points de vente du Cube LuxDSL ou au tel. gratuit 8002 8004 ou sur www.pt.lu.

⁽²⁾ Le cas échéant, le raccordement de l'immeuble au réseau des télécommunications est facturé en supplément selon les tarifs en vigueur.

I.1.2 Abonnement

Seulement en combinaison avec un raccordement téléphonique analogique respectivement ISDN. Les prix indiqués s'entendent hors abonnement du raccordement téléphonique lequel est facturé séparément selon les tarifs en vigueur.

LuxDSL/ SpeedSurf	LuxDSL - connexion physique				SpeedSurf - accès Internet				Total mensuel ⁽³⁾	
	Accès LuxDSL	Vitesse de transmission maximale ⁽¹⁾		Prix mensuel		Volume forfaitaire mensuel gratuit ⁽²⁾	Prix mensuel		H.T.	T.T.C.
		Down- stream	Up- stream	H.T.	T.T.C.		H.T.	T.T.C.		
Junior	Start	5 Mbit/s	512 kbit/s	20,87	24,00	2 GB	4,35	5,00	25,22	29,00
Run	Run	10 Mbit/s	640 kbit/s	30,87	35,50	15 GB	10,00	11,50	40,87	47,00
For Professionals Standard	for professionals	20 Mbit/s	768 kbit/s	50,43	58,00	illimité	18,26	21,00	68,69	79,00
						Volume supplémentaire, par tranches de 1MByte	0,26ct	0,30ct		

⁽¹⁾ Les vitesses de transmission upstream et downstream indiquées ne sont pas garanties et représentent des débits maximums. Le débit maximum est tributaire des dispositions techniques du réseau et de votre installation interne (câblage, équipements, configuration PC, ...).

⁽²⁾ Volume forfaitaire gratuit inclus dans l'abonnement mensuel. Le volume mensuel dépassant le forfait est facturé par tranches de 1MByte.

⁽³⁾ Le total mensuel est indiqué à titre indicatif. L'accès Internet SpeedSurf n'est disponible qu'en combinaison avec un abonnement LuxDSL. Les abonnements LuxDSL et SpeedSurf sont facturés individuellement.

Le changement de l'abonnement LuxDSL/SpeedSurf (upgrade et downgrade) est gratuit. Pour des raisons techniques, la nouvelle formule d'abonnement ne peut être activée qu'à partir du 1er jour du mois suivant la demande.

I.1.3 Autres services et options LuxDSL		H.T.	T.T.C.
<i>Prix forfaitaires</i>			
Modification du Userid		17,39	20,00
Changement de l'ISP (d'un ISP tiers vers un autre ISP tiers)		17,39	20,00
Mise à disposition d'une adresse IP fixe	Initialisation:	95,00	109,25
	Abonnement mensuel:	25,00	28,75
I.2. Sécurisation des accès		H.T.	T.T.C.
<i>Prix par mois</i>			
I.2.1 Protection Web (uniquement disponible avec SpeedSurf ou LuxFibre)			
Protection web		2,60	2,99
<i>Prix par mois</i>			
I.2.2 Protection Mail			
Protection mail (abonnement mensuel par boîte aux lettres électronique)		1,74	2,00

I.2.3 SecureConnect

Utilité	WebAccess		RemoteAccess		NetworkAccess				
	Sécurisation de l'accès à Internet		Sécurisation d'accès distants à un site central - solution idéale pour le Télétravail.		Réseau VPN (Virtual Private Network) sécurisé - solution idéale pour relier des succursales au siège				
Prix	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.			
Initialisation ⁽¹⁾	par site:	150,00	172,50	par site:	250,00	287,50	par site:	250,00	287,50
Abonnement mensuel ⁽¹⁾									
accès par LuxDSL/SpeedSurf	par site:	18,00	20,70	site central:	60,00	69,00	par site:	60,00	69,00
				par site distant:	30,00	34,50			
accès par LuxDSL for Professionals Silver&Gold	par site:	18,00	20,70	site central:	35,00	40,25	par site:	35,00	40,25
				par site distant:	30,00	34,50			

Functionalités

Type de sécurisation	Statefull Firewall + e-mail scanning + mise à jour automatique	Statefull Firewall + e-mail scanning + mise à jour + tunnel VPN	Statefull Firewall + e-mail scanning + mise à jour + réseau VPN site-to-site
Nombre d'utilisateurs	max. 5 par site	max. 10 par site central max. 5 par site distant	max. 10 par site
Installation & mise en service	par EPT	par EPT	par EPT
Configuration et gestion	par le client	par EPT	par EPT
Adresse IP	- dynamique	- fixe sur site central - dynamique sur site distant	- fixe
Options	augmentation du nombre d'utilisateurs par site ou autres facilités (offre sur mesure)		

⁽¹⁾ Les prix indiqués s'entendent hors accès LuxDSL/SpeedSurf resp. LuxDSL for Professionals Silver&Gold

Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser au centre d'appel, tél. 8002 8004, fax 8002 8005 ou à votre délégué commercial.

I.3. Accès Internet à faible vitesse

Période de facturation en secondes: 1ère période/périodes subséquentes 60/60

I.3.1 ClassicSurf	H.T.	T.T.C.
Initialisation	13,48	15,50
Abonnement mensuel y compris le prix de l'adresse e-mail	3,91	4,50
Utilisation (facturée sur le numéro configuré par le client) <i>Prix par minute</i>		
- du lundi au vendredi de 6.00 à 18.00	2,48 ct	2,85 ct
- du lundi au vendredi de 18.00 à 23.00 ainsi que les week-ends et jours fériés légaux de 6.00 à 23.00	1,35 ct	1,55 ct
- tous les jours de 23.00 à 6.00	0,80 ct	0,92 ct

I.3.2 KioskSurf	H.T.	T.T.C.
Accès Internet sans frais d'initialisation, ni frais d'abonnement. <i>Prix par minute</i>		
- du lundi au vendredi de 6.00 à 18.00	4,31 ct	4,96 ct
- du lundi au vendredi de 18.00 à 23.00 ainsi que les week-ends et jours fériés légaux de 6.00 à 23.00	2,16 ct	2,48 ct
- tous les jours de 23.00 à 6.00	1,35 ct	1,55 ct

I.3.3 Internet Roaming	H.T.	T.T.C.
Accéder à l'Internet de l'EPT à partir de l'étranger. Prix à payer par le titulaire de l'abonnement Internet. <i>Prix par minute</i>		
Allemagne, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Espagne, Etats-Unis, Finlande, France, Grèce, Irlande, Israël, Italie, Japon, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Royaume-Uni, Suède, Suisse	Appels à l'origine des réseaux fixes: 11,87 ct	13,65 ct
Hongrie, Islande, Singapour	Appels à l'origine des réseaux mobiles ou des cabines publiques de certains pays ^(*) : 37,87 ct	43,55 ct
Argentine, Brésil, Mexique, Nouvelle-Zélande, Russie	17,95 ct	20,64 ct
	42,64 ct	49,04 ct

^(*) Les pays applicables sont disponibles, à titre indicatif, sur le site Internet www.pt.lu ou au call center, tél. gratuit 80028004.

I.4. Accès pour applications Internet professionnelles

I.4.1 LuxDSL for Professionals

L'accès Internet par technologie ADSL.

	Vitesse de transmission				Initialisation et activation		Abonnement mensuel						
	Downstream		Upstream		H.T.	T.T.C.	LuxDSL		SpeedSurf		H.T.	T.T.C.	Total
	Maximale	Garantie	Maximale	Garantie			H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.			
Silver	20 Mbit/s	512 kbit/s	1 Mbit/s	512 kbit/s	495,00	569,25	180,00	207,00	110,0	126,50	290,00	333,50	
Gold	20 Mbit/s	1 Mbit/s	2,5 Mbit/s	1 Mbit/s	495,00	569,25	230,00	264,50	140,0	161,00	370,00	425,50	

Le service comprend :

- Utilisation flat rate de l'accès Internet
- Mise à disposition d'une connectivité Ethernet (router d'accès entièrement géré par P&TLuxembourg)
- Plage de 8 adresses IP fixes
- Service DNS de base

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le centre d'appel par tél. 80028004 ou par fax 80028005.

I.4.1.1 Service DNS supplémentaire	<i>Prix pour 1 A-record + 1 MX-record</i>	
	H.T.	T.T.C.
Initialisation	60,00	69,00
Abonnement mensuel	12,00	13,80
I.4.1.2 Adresses IP supplémentaires	H.T.	T.T.C.
Initialisation, prix par palier	95,00	109,25
Abonnement mensuel	- palier de 16 adresses IP : 60,00	69,00
	- palier de 32 adresses IP : 120,00	138,00

I.4.2 Direct Internet Access (DIA) (accès Internet à haut débit pour applications critiques)

Bandes passantes comprises entre 30 Mbit/s et 1 Gbit/s offre sur mesure

Options sont disponibles:

- Single Attached : connexion non redondante vers la plate-forme d'accès Internet de P&TLuxembourg
- Dual Attached : redondance de la connectivité
 - Fall Back : deux connexions d'accès Internet (active/passive)

Veuillez contacter le centre d'appel, tél. 8002 8004, fax 8002 8005 ou votre délégué commercial pour établir une offre de prix.

I.5. Hébergement

I.5.1 HostPack

La formule d'hébergement de pages web.

	HostPack Basic		HostPack Power		HostPack Pro		HostPack Business		HostPack Business XL		HostPack FTP	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
Initialisation	25,00	28,75	25,00	28,75	25,00	28,75	25,00	28,75	25,00	28,75	25,00	28,75
Abonnement mensuel	5,00	5,75	20,00	23,00	45,00	51,75	75,00	86,25	135,00	155,25	125,00	143,75
Option AntiSpam/AntiVirus - prix par mois	5,00	5,75	10,00	11,50	20,00	23,00	30,00	34,50	40,00	46,00	-	-
Espace web	250 MByte		1 GByte		2 GByte		5 GByte		10 GByte		10 GByte	
Trafic mensuel forfaitaire ^(*)	1 GByte		10 GByte		20 GByte		50 GByte		100 GByte		150 GByte	
(*) Volume mensuel supplémentaire, facturé par tranches de 1MB	0,26ct	0,30ct	0,26ct	0,30ct	0,26ct	0,30ct	0,26ct	0,30ct	0,26ct	0,30ct	0,26ct	0,30ct
Caractéristiques:												
Adresses e-mail PoP3 (alias)	5(15)		10(30)		25(75)		50(150)		100(300)		1	
Nom de domaine ^(*)	oui		oui		oui		oui		oui		oui	
Plusieurs nom de domaine ^(*)	non		max. 2		max. 5		max. 10		max. 20		1	
Sous-domaines	5		5		5		10		20		5	
Accès FTP	1		2		5		15		30		30	
Protection répertoire	non		oui		oui		oui		oui		non	
cgi-bin	non		oui		oui		oui		oui		non	
Perl	non		oui		oui		oui		oui		non	
PHP5	non		oui		oui		oui		oui		non	
Mysql (# base de données)	non		oui(1)		oui(2)		oui(3)		oui(5)		non	
SSL	non		non		oui		oui		oui		non	
e-mail autoresponder	0		30		75		150		300		0	
Mailing list	non		oui(1)		oui(3)		oui(3)		oui(5)		non	
Statistiques en ligne	non		oui		oui		oui		oui		non	
Fonctionnalité de Back-up	oui		oui		oui		oui		oui		oui	

^(*) Hors frais d'enregistrement du nom de domaine auprès de l'autorité compétente restant à la charge du client.

I.6. Hosted Exchange

Fonctionnalités	myOffice Exchange Basic	myOffice Exchange Mobile	myOffice Exchange Blackberry	Option Espace supplémentaire
Email	x	x	x	1GB
Calendrier personnel, contacts et tâches	x	x	x	
Accès OWA (outlook Web Access), accès PoP3/Imap4	x	x	x	
nom de domaine privé (inscription DNS non incluse)	x	x	x	
Sécurité du système et du réseau	x	x	x	
Option espace supplémentaire jusqu'à 25GB	x	x	x	
Microsoft Outlook 2007 et Outlook 2003 avec Outlook Anywhere		x	x	
Licence outlook 2007		x	x	
Licence office Entourage 2008		x	x	
Compatibilité Microsoft Windows Mobile, Nokia, Android, et iPhone		x	x	
Compatibilité Blackberry			x	
Espace Mailbox	500MB	1 GB	2 GB	
Prix mensuel (HTVA)	5 €	10 €	15 €	1 €

I.7. Messagerie électronique

I.7.1 Boîte aux lettres électronique avec nom de domaine pt.lu	H.T.	T.T.C.
Initialisation	10,87	12,50
Location d'une boîte aux lettres, prix mensuel	1,04	1,20
Location de minimum 5 boîtes aux lettres, prix mensuel par boîte	0,61	0,70

I.7.2 Virtual Mail

Virtual Mail est le service de gestion d'un serveur mail par l'EPT.

	Virtual Mail 50		Virtual Mail 150		Virtual Mail 250	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
Initialisation	25,00	28,75	25,00	28,75	25,00	28,75
Abonnement mensuel	15,00	17,25	45,00	51,75	65,00	74,75
Option AntiSpam/AntiVirus - prix par mois	30,00	34,50	60,00	69,00	100,00	115,00
Caractéristiques:						
Adresses e-mail PoP3 (alias)	50(150)		150(450)		250(750)	
Nom de domaine (*)	oui		oui		oui	
e-mail autoresponder	50		150		250	
Mailing list	5		10		15	

(*) Hors frais d'enregistrement du nom de domaine restant à la charge du client.

I.7.3 ETRN Maildequeuing	H.T.	T.T.C.
Initialisation	60,00	69,00
Abonnement mensuel	12,00	13,80
I.7.4 Maildomain Redirection	H.T.	T.T.C.
Initialisation	60,00	69,00

Abonnement mensuel	12,00	13,80
I.8. Options		
I.8.1 Attribution d'un bloc d'adresses IP sans porte d'accès P&T	H.T.	T.T.C.
Frais administratifs d'attribution et d'enregistrement	198,00	227,70
I.8.2 Alimentation d'un serveur NEWS	H.T.	T.T.C.
Initialisation des groupes souscrits	37,00	42,55
Modification ultérieure de la liste des groupes souscrits	29,50	33,93
I.8.3 Nom de domaine supplémentaire	H.T.	T.T.C.
Initialisation	9,90	11,39
Abonnement mensuel	gratuit	

(S'y ajoutent les frais d'administration et d'enregistrement du domaine auprès de l'autorité compétente)

J. Télévision numérique

Les conditions commerciales et techniques de la « Télé des P&T » sont publiées sur le site Internet www.pt.lu.

K. CONNECTIVITE

K.1. Connectivité nationale

K.1.1 Ethernet line

Service Ethernet point à point.

La durée de location minimale est de 12 mois.

Bande passante symétrique	Installation		Abonnement Gold	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
2 Mbit/s	1.250,00	1.437,50	399,00	458,85
4 Mbit/s	1.250,00	1.437,50	499,00	573,85
6 Mbit/s	1.250,00	1.437,50	599,00	688,85
8 Mbit/s	1.250,00	1.437,50	699,00	803,85
10 Mbit/s	1.250,00	1.437,50	799,00	918,85

Une offre de prix pour services point à point ou multipoint et à débit supérieur pourra être fournie sur demande.

Ce service est disponible sous réserve de faisabilité technique

K.1.2 Voies louées numériques nationales

La durée de location minimale est de 12 mois.

Installation - prix par voie:

Type:	64 kbit/s	128 kbit/s	256 kbit/s	512 kbit/s	1 Mbit/s	2 Mbit/s	34 Mbit/s	155 Mbit/s
H.T.	743,00	1.487,00	2.478,00	2.974,00	2.974,00	2.974,00	5.949,00	5.949,00
T.T.C.	854,45	1.710,05	2.849,70	3.420,10	3.420,10	3.420,10	6.841,35	6.841,35

Abonnement mensuel:

Type:	64 kbit/s	128 kbit/s	256 kbit/s	512 kbit/s	1 Mbit/s	2 Mbit/s	34 Mbit/s	155 Mbit/s
EN0	H.T.	120,00	220,00	340,00	400,00	450,00	460,00	2.550,00
	T.T.C.	138,00	253,00	391,00	460,00	517,50	529,00	2.932,50
	C.							4.864,50
EN0bis	H.T.	130,00	260,00	450,00	600,00	660,00	680,00	2.900,00
	T.T.C.	149,50	299,00	517,50	690,00	759,00	782,00	3.335,00
	C.							5.554,50
EN1	H.T.	160,00	320,00	510,00	790,00	900,00	930,00	3.260,00
	T.T.C.	184,00	368,00	586,50	908,50	1.035,00	1.069,50	3.749,00
	C.							6.233,00
EN2	H.T.	270,00	400,00	630,00	1.130,00	1.380,00	1.490,00	4.690,00
	T.T.C.	310,50	460,00	724,50	1.299,50	1.587,00	1.713,50	5.393,50
	C.							8.970,00

Echelons

EN0	Les deux extrémités se situent à l'intérieur d'un même réseau local.
EN0bis	Les deux extrémités se situent dans les réseaux locaux de la capitale ou les deux extrémités se situent dans les réseaux locaux de la Ville d'Esch-sur-Alzette.
EN1	Les deux extrémités se situent dans des réseaux locaux adjacents.
EN2	Les deux extrémités se situent dans des réseaux locaux non adjacents.

K.1.2.1 Frais de déplacement et de modification

	H.T.	T.T.C.
Déplacement vers nouvelle adresse ou autre appartement d'un immeuble	même prix que pour les nouvelles installations	
Déplacement à l'intérieur des locaux occupés par le client	frais réels	
Prolongation au-delà du local attenant l'entrée des câbles par ligne interne	frais réels	
Modification d'une voie louée à débit entre 128 kbit/s et 155 Mbit/s, par intervention	différence entre les prix pour les nouvelles installations des débits respectifs avec un minimum de 300 €	
Reprise par un autre locataire – par voie louée	62,00	71,30
K.1.2.2 Voie louée temporaire		
Service national		
Installation et mise en service (pour toutes les voies)	frais réels	
Abonnement	3x le prix mensuel de l'abonnement	
Service international		
Premier jour	1/5 du prix par mois	
Chaque jour consécutif	1/30 du prix par mois sans dépasser le prix à payer par mois	

K.2. Connectivité internationale

Des offres sur mesure sont fournies sur demande. Veuillez contacter votre délégué commercial ou le site Internet de P&TLuxembourg, www.teralink.biz.

L. LuxFibre

Engagement minimum de 12 mois. La disponibilité du produit « LuxFibre » dépend de l'infrastructure du réseau desservant le client. L'offre LuxFibre est reprise dans le tableau ci-dessous. L'offre de base comprend :

- l'accès Internet à très haut débit ;
- Accès au service téléphonique avec 1 numéro géographique de base ;
- une adresse de messagerie électronique de type @pt.lu.

L.1. Bande passante Internet :

	LuxFibre 30	LuxFibre 50	LuxFibre 100
Downstream – jusqu'à	30 Mbit/s	50 Mbit/s	100 Mbit/s
Upstream – jusqu'à	10 Mbit/s	25 Mbit/s	50 Mbit/s

L.2. Services inclus :

Voix	1 numéro géographique de base		
Messagerie	1 compte « @pt.lu »		
Router de P&TLuxembourg avec interface Ethernet	P&T HomeServer non compris dans l'abonnement (voir prix ci-dessous)		
Adresse IP	1 adresse dynamique pour l'accès Internet		
Volume mensuel forfaitaire	30 GB	50 GB	100 GB

L.3. Prix :

	LuxFibre 30		LuxFibre 50		LuxFibre 100	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
Mensualité de base :	47,82 €	54,99 €	52,17 €	59,99 €	65,21 €	74,99 €
Options :						
« Flat » : volume mensuel illimité	8,69 €	9,99 €	8,69 €	9,99 €	8,69 €	9,99 €

L.4. Le volume mensuel :

		LuxFibre 30	LuxFibre 50	LuxFibre 100
Volume mensuel compris	Standard	30 GBytes	50 GBytes	100 GBytes
	Integral	illimité	Illimité	illimité
		H.T.	T.T.C	
Prix au MByte supplémentaire		0,087 ct €	0,1 ct €	
Limite maximale de facturation pour le volume mensuel supplémentaire		43,48 €	50,-€	

L.5. L'activation et l'installation:

L.5.1 Activation du produit « LuxFibre » et des services HSI et voix

LuxFibre 30		LuxFibre 50		LuxFibre 100	
H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
82,61 €	95,00 €	82,61 €	95,00 €	82,61 €	95,00 €

Ces tarifs comprennent l'activation du produit « LuxFibre », ainsi que la mise en service des services e-mail, voix, HSI (High Speed Internet), à l'exclusion de l'installation du câblage interne.

L.5.2 Installation du câblage interne (maisons unifamiliales)

Suivant frais réels.

L.5.3 Equipement d'accès_P&THomeServer

- o 199,00 € TTC si pas lié à un abonnement ;
- o 129,00 € TTC si lié à un abonnement LuxFibre avec engagement de 12 mois;
- o 89,00 € TTC si lié à un abonnement LuxFibre avec engagement de 24 mois ;

Dans le cas d'une commande combinée avec « Télé des P&T », le routeur du client en place sera, en cas de besoin, remplacé gratuitement par un P&THome Server pour l'installation du service.

L.6. Options pour le service voix :

L.6.1 Ouverture à 3 communications simultanées

- o initialisation gratuite ;
- o mensualité : 6,00 €/mois HTVA (6,90 €/mois TTC) ;

L.6.2 Attribution d'un numéro téléphonique supplémentaire :

- uniquement possible si option « 3 communications simultanées » active ;
- le numéro attribué est de type géographique national (26 xx xx xx)
- initialisation gratuite ;

- o mensualité par numéro supplémentaire : 1,24 €/mois HTVA (1,43 €/mois TTC) ;
- o nombre total de numéros limité à 8

L.6.3 Pour la formule LuxFibre à 30Mbit/s sur FTTN, possibilité de conserver ou d'opter pour un raccordement voix PSTN classique ou ISDN moyennant un supplément de prix :

	H.T.	T.T.C.
Variante PSTN	6,08 €	6,99 €
Variante ISDN	11,30 €	12,99 €

Déménagement prix d'installation et d'activation :

Du point de vue prix, le déménagement est considéré comme une résiliation suivi d'une nouvelle installation/activation : 95 € TTC (82,61 € HTVA).

L.7. Tarif des communications :

La facturation du trafic se fera à la minute de façon identique à la téléphonie classique. Les forfaits existants en téléphonie classique seront également disponibles dans le service Voix sur LuxFibre. Ces forfaits sont repris en rubrique A.4. :

Les forfaits s'entendent par connexion LuxFibre avec un maximum de 3 canaux (option à 3 communications simultanées).

M. TELEMATIQUE

M.1. Accès par le réseau téléphonique commuté (RTC)

Prix d'utilisation facturé sur le décompte téléphonique de l'utilisateur appelant			H.T.	T.T.C.
Numéro d'appel	Service appelé	Période de facturation en secondes	Prix par minute	
90070714	Télérel 3613 et 3614, Annuaire électronique français	50	12,94 ct	14,88 ct
90070715	Télérel 3615-bas, 3615-moyen, 3615-haut, Télérel 3616-bas, 3616-haut	25	25,88 ct	29,76 ct
90070716	Télérel 3615-très haut, Télérel 3617-bas	16	40,46 ct	46,53 ct
90070718 ¹⁾	Télérel 3617-moyen, 3617-haut, Télérel 3628	8	80,89 ct	93,02 ct
90070719 ¹⁾	Télérel 3629	4	161,75 ct	186,01 ct
90070724 ²⁾	Télérel 3613, Télérel 3614	50	12,94 ct	14,88 ct
90070725 ²⁾	Télérel 3615-bas, 3615-moyen, Télérel 3616-bas	25	25,88 ct	29,76 ct
90070726 ²⁾	Télérel 3615- haut, Télérel 3616-haut	16	40,46 ct	46,53 ct
90070727 ²⁾	Télérel 3617-moyen, 3617-haut, Télérel 3628	8	80,89 ct	93,02 ct

¹⁾ Les 20 premières secondes de la connexion sont gratuites

²⁾ Vitesse d'accès 1200/75 bps en mode V.23

N. LUXPAC

N.1. Frais d'installation et de mise en service

	H.T.	T.T.C.
Initialisation accès X.28 ou X.32 par le réseau téléphonique commuté (RTC)	12,40	14,26
Installation accès X.28 par ligne spécialisée	173,50	199,53
Installation accès X.25 par ligne spécialisée	247,00	284,05
Autres prestations (déplacement de raccordement, modification de paramètre, etc.)	frais réels	

N.2. Abonnement mensuel

	H.T.	T.T.C.
Accès X.28 par RTC, 300 à 19200 bit/s	10,00	11,50
Accès X.28 par ligne spécialisée, 2400 à 19200 bit/s	74,30	85,45
Accès X.32 par RTC, jusqu'à 19200 bit/s, 4 voies logiques	24,75	28,46
Accès X.25 par ligne spécialisée, jusqu'à 19200 bit/s, 16 voies logiques	100,00	115,00
Accès X.25 par ligne spécialisée, 48/64 kbit/s, 16 voies logiques	248,00	285,20

N.3. Utilisation - LUXPAC

	H.T.	T.T.C.
L'unité de tarification au volume est le segment indivisible de 64 octets.	Prix par Kilo-segment	
Luxembourg	Tarif plein de 08.00 à 19.00	0,37 0,43
	Tarif réduit de 19.00 à 08.00	0,12 0,14
Belgique		1,09 1,25
	Autres pays européens	2,15 2,47
Etats-Unis d'Amérique, Australie, Brésil, Canada, Gabon, HongKong, Israël, Japon, Maurice, Nouvelle-Zélande, Palestine, Philippines, Singapour	4,95	5,69

Toutes les autres destinations	8,65	9,95
--------------------------------	------	------

N.4. Utilisation RTC - Accès X.28 et X.32

Facturé en sus des frais LUXPAC sur le décompte téléphonique de l'appelant suivant tarif des communications téléphoniques nationales (voir chapitre 'TELEPHONE')

N.5. Services spéciaux

	H.T.	T.T.C.
N.5.1 Groupe fermé d'usagers	<i>Prix forfaitaires par raccordement et par groupe</i>	
- service national	12,30	14,15
- service international	120,00	138,00
N.5.2 Circuit virtuel permanent	<i>Prix forfaitaires</i>	
En service national, à payer par l'abonné responsable du circuit	12,30	14,15
Redirection des appels par le réseau	24,75	28,46
Mot d'identification NUI supplémentaire		gratuit
Voie logique supplémentaire		gratuit
Groupe de recherche, par groupe et par accès	24,75	28,46
N.6. Transmission de données par le canal D d'un raccordement ISDN de base	H.T.	T.T.C.
Initialisation	49,50	56,93
Abonnement mensuel incluant la mise à disposition de 4 voies logiques	24,75	28,46
Adaptateur de terminal	375,00	431,25

O. PRIX VALABLES POUR TOUS LES SERVICES

	H.T.	T.T.C.
O.1. Facturation		
O.1.1 Facture détaillée		gratuit
O.1.2 Double d'une facture		
- par facture	1,24	1,43
O.2. Recherche et impression extraordinaire du détail des communications	H.T.	T.T.C.
- pour les 6 derniers mois au maximum, par mois et par ligne	12,39	14,25
O.3. Numéro non-publié	gratuit (sur demande)	
O.4. Reconnexion après blocage d'office effectué suite à une infraction à l'article 6. de nos conditions générales	H.T.	T.T.C.
- par ligne ou accès ou numéro d'appel multiple (MSN)	37,18	42,76
O.5. Raccordement hors périmètre		
- installation et initialisation	suivant frais réels	